ATTESTATION D'ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

| Je soussigné(e) Madame / Monsieur |
|--|
| Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Automobile Club Dauphinois et s'engage à le respecter <u>dans sa totalité</u> . |
| Je m'engage à : |
| Eteindre mon téléphone portable dès mon entrée dans la salle de formation, |
| Respecter les horaires imposés par le stage : |
| <u>1^{er}jour</u> : - 8H15 / 12H30 – 13H30 / 16H30 |
| <u>2^{ème} jour</u> : -8H30 / 12H30 - 13H30 / 16H30 |
| Suivre le stage dans son intégralité, sachant que l'attestation délivrée en fin de stage, dont l'original sera transmis aux autorités administratives, me permettra de récupérer 4 points et ce dans la limite prévue par la législation en vigueur. |
| Accepter qu'en cas de retard, l'Automobile Club Dauphinois sera contraint de me refuser l'accès au stage (dispositions réglementaires : L'absence complète ou partielle d'un stagiaire entraine la non-validation de la formation). |
| A accepter que l'Automobile Club Dauphinois peut être contraint d'annuler ou de reporter le stage : → Si le nombre de stagiaires, réglementairement prévu par les textes, n'est pas réuni (six personnes minimum). → En cas d'absence des intervenants accrédités. |
| Dans ces conditions précises, vous aurez la possibilité de reporter gratuitement votre stage dans la limite d'un an à compter de la date initiale ou de demander son remboursement intégral (Si vous choisissez le report du stage aucun remboursement ne sera effectué). |
| Fait à Grenoble, le |
| Pour servir et valoir ce que de droit. |
| Signature : |